

**ÉDITORIAL**FRÉDÉRIC  
ROHART

Le gouvernement May défend son accord

# Lumière au bout du tunnel

**L**es négociations sur un divorce à l'amiable entre le Royaume-Uni et l'Union sont arrivées au bout du tunnel. Après la fumée blanche d'un accord «technique» mardi, Theresa May a annoncé ce mercredi soir être en mesure de présenter le «meilleur accord possible» à son Parlement. Une décision difficile à prendre mais, assure-t-elle, qui est dans l'intérêt de la nation.

C'est à présent à la Chambre des communes de le confirmer. C'est là que va se jouer le dernier grand acte du divorce. Dans ce moment grave, les parlementaires qui n'ont eu de cesse d'étaler leurs divisions sur le Brexit vont-ils s'aligner derrière la Première ministre? Un échec à ce stress test parlementaire dirigerait le pays vers une période de turbulences qui pourraient passer par la convocation de nouvelles élections, voire, espèrent d'aucuns, d'un second référendum.

Mais l'unité du gouvernement plaide en faveur d'un scénario plus serein. Les négociateurs européens ont su s'adapter aux objections des Britanniques et veiller notamment à ce que la frontière

**C'est à présent à la Chambre des communes de confirmer. C'est**

**là que va se jouer le dernier grand acte du divorce.**

réglementaire que le Brexit tracera entre l'Irlande du Nord et le reste du pays soit pratiquement invisible. Le contenu de l'accord va à présent être analysé en

détail, mais à première vue il n'a rien d'humiliant pour Theresa May et ne remet pas en cause l'unité du marché intérieur.

S'il est confirmé par les chefs d'État et de gouvernement européen, puis les législateurs, il permettra aux deux côtés de la Manche d'envisager l'après 29 mars avec sérénité. Londres quittera l'Union en réglant ses factures et en détachant les amarres progressivement, les droits des citoyens résidant de part et d'autre seront respectés. La période de transition permettra de négocier dans les meilleures conditions l'autre accord de Brexit: la relation future.

Cette partie sera bien sûr cruciale: il s'agit de maintenir un maximum de canaux grands ouverts entre le Royaume-Uni et l'Union, tant sur le plan stratégique qu'économique. Avec un savant équilibre cependant: il ne saurait être question pour un pays non membre de l'Union de jouer dans la même cour que les Vingt-Sept tout en se choisissant des règles sur mesure. Si l'accord de divorce suit le cours qu'il a pris ce mercredi, l'accord d'amitié a toutes ses chances. Restera une relation apaisée entre deux voisins après une séparation qui, jusqu'à preuve du contraire, aura eu le seul mérite de resserrer les coudes de ceux qui, sur le continent, ont choisi de miser plus que jamais sur l'aventure européenne.